

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20240909-2024-113d-DE
Date de télétransmission : 22/10/2024
Date de réception préfecture : 22/10/2024

Réunion du Bureau du 9 septembre 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-LEGER-LE-GUERETOIS le 9 septembre 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 3 septembre 2024

Présents : BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GAUDY Sylvain ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUBERT Patrick ; AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean Luc ; HAMONEAU Nicolas ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : PINLOCHE Isabelle

Monsieur GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean Roland
Monsieur VIARD Philippe donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30
Présents : 16
Votants : 18

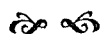
Délibération n° 2024-113

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

OBJET : Budget annexe prestations déchets
Décision modificative

Monsieur Le Président indique que quelques ajustements budgétaires sont nécessaires sur le Budget annexe prestations déchets :

Budget prestations déchets			
78	7817	Reprises sur provisions	557,00
Total recettes fonctionnement			557,00
65	6542	Créances éteintes	557,00
Total dépenses fonctionnement			557,00



Après délibération, le bureau décide :

- D'approuver la décision modificative proposée au Budget annexe prestations déchets.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le :

22 OCT. 2024